

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 21 - 24 mai 2001

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 5 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2001/5-E/1
9 avril 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

GESTION DE LA TRÉSORERIE

* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne doivent pas être discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

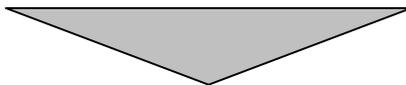
Directeur, Division des finances et des systèmes d'information (FS):	Mme J. Mabutas	tél.: 066513-2700
--	----------------	-------------------

Chargé de la trésorerie, Service de la trésorerie (FSFT):	Mme R. Dungca	tél.: 066513-2519
---	---------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Projet de conclusion



Le Conseil a pris acte des mesures mises en œuvre pour administrer les opérations de trésorerie et gérer les ressources en espèces du PAM dans de bonnes conditions d'économie, d'efficacité et de prudence, présentées dans le rapport sur la gestion de la trésorerie établi suite à la demande du Conseil formulée à sa troisième session ordinaire de 2000. Le Conseil a aussi pris acte que le Secrétariat continuera à établir des procédures appropriées et des bonnes pratiques pour la gestion des liquidités et des placements tant au siège que dans les bureaux de pays.



INTRODUCTION

1. En octobre 2000, le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat d'établir un rapport sur la gestion de la trésorerie. Le présent rapport fait donc suite à cette demande et présente brièvement les politiques et les procédures mises en place ainsi que les bonnes pratiques adoptées par le Secrétariat depuis le moment où il a repris les fonctions de trésorerie à la FAO en janvier 1999 jusqu'au 31 décembre 2000. Des rapports ultérieurs seront établis dans le cadre de la présentation des comptes vérifiés des exercices biennaux.
2. Les soldes des comptes de trésorerie et de placements du PAM s'élevaient à 971 millions de dollars E.-U. au 31 décembre 2000. Une somme de 164 millions de dollars, soit 17 pour cent de ce montant, provenant d'un des principaux donateurs a été reçue à la fin du mois de décembre 2000. Les entrées en 2000 ont atteint 1,07 milliard de dollars, alors que les sorties ont été de 808 millions de dollars. Les sorties devraient augmenter et les soldes de trésorerie devraient diminuer en 2001, à mesure que les engagements et les créances sont réglés et que les décaissements concernant les programmes augmentent. Etant donné l'importance de la trésorerie, le Secrétariat est conscient qu'il lui faut rationaliser et gérer ses opérations de trésorerie dans de meilleures conditions d'économie et d'efficacité en adoptant de bonnes pratiques.
3. Les placements de trésorerie sont effectués par le PAM conformément aux dispositions pertinentes du Règlement financier et des Règles de gestion financière, qui prévoient que le Directeur exécutif peut placer les sommes qui ne sont pas nécessaires immédiatement, sans perdre de vue les impératifs de sécurité, de liquidité et de rentabilité. Par ailleurs, le produit des placements est crédité, dans les cas appropriés, au compte spécial correspondant, et dans tous les autres cas, au Fonds général comme recette accessoire. Sauf instruction contraire du bailleur de fonds, les intérêts perçus sur les fonds des donateurs qu'administre le PAM pour des services bilatéraux sont crédités au Compte d'intervention immédiate (CII).
4. Soixante-six pour cent des liquidités sont gérés par des gestionnaires spécialisés des placements, 31 pour cent se trouvent dans des comptes de placement sur le marché monétaire ou des comptes bancaires du siège et les trois pour cent restants dans des comptes d'avances temporaires des bureaux de pays. On trouvera ci-joint un état de la situation de trésorerie au 31 décembre 2000.

FAITS MARQUANTS

Gestion des placements

5. Le Directeur exécutif a officiellement établi le Comité des placements du PAM le 30 septembre 1999 avec le mandat de formuler des politiques, directives et stratégies et d'évaluer les résultats obtenus en ce qui concerne la gestion de placements, les devises, les relations bancaires et les systèmes bancaires électroniques afin de fournir des orientations au Directeur exécutif.



6. La gestion des placements du PAM, dont le montant total s'élève à 600 millions de dollars, a été confiée à cinq gestionnaires professionnels (chacun étant chargé de gérer 120 millions de dollars) en février 2000. L'investissement initial de 600 millions de dollars a augmenté de 39,5 millions de dollars, après déduction des commissions, pendant la période de 11 mois se terminant au 31 décembre 2000, soit un rendement annuel net de 6,79 pour cent. L'avantage différentiel net est évalué à 14 pour cent par rapport aux dépôts à terme. Ce qui signifie que si les 600 millions de dollars avaient été placés à terme au taux annuel de 6,31 pour cent pendant 11 mois, les intérêts perçus auraient été de 34,7 millions de dollars au lieu de 39,5 millions de dollars, soit un avantage différentiel net de 4,8 millions de dollars, soit 14 pour cent de 34,7 millions de dollars. Le rendement net annuel de 6,79 pour cent réalisé par les gestionnaires des placements est toutefois légèrement inférieur au taux de référence fixé de 6,97 pour cent. Un accord conjoint de services communs est en cours de négociations avec le FIDA pour la sous-traitance du contrôle des résultats obtenus par les gestionnaires des placements et de l'application par ces derniers des directives du PAM en matière de placement.
7. Le solde du compte de marché monétaire ouvert à la *Northern Trust* s'élevait à 200,46 millions de dollars au 31 décembre 2000, compte tenu d'une contribution importante de 164,0 millions de dollars reçus fin décembre 2000.
8. Une somme de 106 millions de dollars provenant des contributions reçues d'un donateur a été affectée à un compte spécial pour le remboursement de produits, achetés grâce à un prêt à long terme (30 ans) du même donateur.
9. Une sollicitation de propositions a été lancée en décembre 2000 pour les services de gestion des placements du Fond assurance-maladie après cessation de service dont les avoirs s'élèvent à 44,8 millions de dollars et des contributions affectées au remboursement d'emprunts décrits dans le paragraphe ci-dessus.

Devises et gestion des risques de change

10. Des discussions avec le fournisseur de services bancaires du Secrétariat ont été entamées afin de se prémunir contre les fluctuations des taux de change et d'évaluer avec exactitude les contributions des donateurs.
11. Les montants à recevoir de la Commission européenne pour 1999 (15,7 millions d'euros) et pour 2000 (16,8 millions d'euros) ont été couverts pour se prémunir contre les risques de change liés aux fluctuations de l'euro contre le dollar E.-U.

Banques et gestion de la trésorerie

Au siège

12. Les soldes et transactions de 20 des 24 banques du siège sont maintenant accessibles par voie électronique, ce qui permet au Service de la trésorerie de suivre les liquidités globales au jour le jour. Ce suivi quotidien a permis d'améliorer la gestion de la trésorerie, comme en témoigne la diminution d'au moins 50 pour cent du solde moyen de trésorerie. Les liquidités conservées dans les comptes opérationnels représentent environ 10 jours de besoins de trésorerie, et tout excédent est transféré au compte de placement sur le marché monétaire, ce qui optimise les recettes provenant des intérêts.



13. Un contrat de service a été passé avec une banque en décembre 2000, afin de remplacer une autre banque qui est l'actuel fournisseur de service du Fonds des Etats-Unis pour le fret, les prestations fournies n'étant pas satisfaisantes et le système électronique de la banque ne permettant pas de répondre aux besoins du PAM. Un interface entre le nouveau système d'information du PAM et la banque et l'activation de la solution basée sur Internet sont en cours de réalisation.
14. Un Manuel de la trésorerie établissant des politiques et des bonnes pratiques en matière de gestion des liquidités et des placements a été rédigé et est en voie d'achèvement.
15. Les paiements de toutes les factures de la zone de l'euro ont démarré en juillet 2000 comme première étape dans l'utilisation de cette monnaie.

Dans les bureaux de pays

16. Trois bureaux de pays étaient connectés au système de rapport électronique quotidien des soldes et transactions, leur permettant une meilleure gestion de la trésorerie.
17. Les rapports mensuels des soldes de trésorerie des bureaux de pays ont été rationalisés et régularisés, fournissant ainsi aux responsables de la gestion des informations à jour sur les soldes globaux de trésorerie détenus dans les bureaux de pays et un moyen d'évaluer le bien-fondé des demandes de réapprovisionnement des comptes d'avances de caisse. Au 31 décembre 2000, le solde global des comptes d'avances de caisse dans 60 bureaux de pays s'élevait à 11,29 millions de dollars.
18. Une base de données actuelles sur les comptes de banques et les fonctionnaires autorisés à signer dans les bureaux de pays a été tenue, conformément à une directive de la Division des finances et des systèmes d'information demandant aux bureaux de pays de rendre compte des comptes bancaires opérationnels qui ont été ouverts sans les autorisations requises. Les soldes de trésorerie dans les bureaux de pays ont été contrôlés et maintenus à des niveaux aussi bas que possible afin de réduire les risques que peut représenter le fait de conserver des soldes de trésorerie importants dans les comptes bancaires des bureaux de pays.
19. La politique selon laquelle le PAM gère des fonds monétisés uniquement lorsque les intérêts du Programme l'exigent, a été pleinement mise en œuvre et tous les comptes bancaires correspondants ont été régularisés pendant l'année 2000. Le Secrétariat a pu ainsi suivre et superviser étroitement la gestion et la vérification annuelle de ces fonds par des auditeurs externes locaux. Au 31 décembre 2000, le montant total des fonds monétisés détenus dans les bureaux de pays s'élevait à 22 millions de dollars, dont 19 pour cent en monnaies locales.



**SITUATION DE TRÉSORERIE DU PAM
(au 31 décembre 2000)**

	Total	Pourcentage du total			
Section 1 Situation de trésorerie en million de dollars					
Avoirs totaux en trésorerie	971,12	100			
En dollars	898,29	93			
En autres monnaies	72,83	7			
Ventilation:					
Siège	298,20	31			
Bureaux de pays	33,40	3			
Placements et marché monétaire	639,52	66			
Section 1.1 Siège					
	Total en dollars				
Comptes opérationnels en dollars	29,65	10			
Comptes en autres monnaies	60,98	20			
Comptes centraux à solde nul (en dollars)	7,11	2			
Marché monétaire (en dollars) auprès de <i>Northern Trust</i>	200,46	67			
Liquidités totales	298,20	100			
Section 1.2 Bureaux de pays					
(sur la base des rapports de trésorerie au 31 décembre des bureaux de pays)					
Comptes opérationnels en dollars	9,30	28			
Comptes opérationnels en autres monnaies	1,99	6			
Liquidités totales du PAM dans les bureaux de pays	11,29	34			
Comptes de monétisation—en dollars	12,25	37			
Comptes de monétisation—autres monnaies	9,87	29			
Monétisation totale	22,11	66			
Liquidités totales dans les bureaux de pays	33,40	100			
Section 2 Fonds détenus par les gestionnaires des placements					
Valeur comptable	600,00				
Valeur boursière nette	639,52				
	Valeur boursière des fonds	Revenus perçus pendant la période de 11 mois se terminant le 31/12/00	Montant total honoraires	Valeur boursière nette d'honoraires	Rendement annualisé
Total	640,46	40,46	0,94	639,52	6,79%
Rendement de référence	(3 mois + 0,75%)				6,97%